

CANDIDATURE

FORMATION PRÉPARATOIRE AUX DSA « Architecture et Patrimoine »

Candidature à déposer au plus tard le 31 mai 2026 directement sur <https://admission.archi.fr>, selon la procédure décrite en page 5. Aucun dossier papier ne sera étudié.

⇒ Veuillez compléter uniquement par ordinateur et non à la main.

01 – IDENTITÉ ET INFORMATIONS PERSONNELLES

Monsieur Madame

NOM Prénom :

Né(e) le :

Ville + dépt ou pays de naissance :

Adresse complète :

Code postal : Ville :

E-mail : Téléphone :

Situation de famille : Célibataire Marié(e) Concubin Divorcé(e)

Mode de financement envisagé : Ressources personnelles Organisme de financement

(précisez quel organisme :))

➤ Avez-vous déjà été inscrit-e à l'ENSA Montpellier ? Oui Non

➤ Avez-vous déjà tenté le concours d'entrée au DSA mention « Architecture et Patrimoine » à l'école de Chaillot ? Oui Non Si oui, en quelle année :

➤ Tentative cette année ? Oui Non

➤ Tentative l'année prochaine ? Oui Non

➤ Comment avez-vous eu connaissance de cette formation ?

par votre école / université (1)

par le « bouche à oreille »

par l'école de Chaillot (1)

par un ancien étudiant (1)

par internet ou réseaux sociaux(1)

par un email de l'ENSAM

par votre entreprise (1)

par l'Ordre des Architectes

autre (précisez) (1) Indiquez le nom.....

Lien de téléchargement de vos pièces complémentaires à cette présente fiche de candidature (cf p.5) :

.....

05 - RÉCAPITULATIF DU CALENDRIER DES SÉLECTIONS ET INSCRIPTIONS

- 31 mai 2026 : clôture des dépôts des dossiers de candidature sur Taïga
- 8 juin 2026 : réponses par email sur votre admissibilité dossier avec convocations entretiens
- 16 juin 2026 : entretien en visio d'une durée maximum de 30 minutes
- Envoi des réponses et des modalités d'inscription par email sous 2 jours ouvrés
- 15 juillet 2026 : clôture des inscriptions (veuillez anticiper le paiement et/ou vos demandes de prise en charge par un éventuel organisme collecteur)
- 25 juillet au 23 août 2026 : Fermeture ENSAM
- 23 septembre 2026 : entrée en formation

06 - DÉCLARATION

Je dépose officiellement ma candidature à la formation préparatoire aux DSA Mention « Architecture et patrimoine » en téléversant directement sur Taïga la présente fiche de candidature contenant le lien de téléchargement du dossier de fichiers annexes et en payant sur la plateforme Taïga les frais de candidature d'un montant de 40€ (pas de statut de boursier possible avec cette formation).

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements et des justificatifs fournis.

Fait à le

Signature du candidat
(Précédée de la mention « Lu et approuvé »):

PROCÉDURE ET PIÈCES À FOURNIR EN COMPLÉMENT DE LA PRÉSENTE FICHE

- 1- Complétez la présente fiche par ordinateur permettant le « copier-coller » (toute version manuscrite ne sera pas acceptée), signez et nommez-la comme indiqué ci-dessous (en respectant les espaces) :

1 NOM Prénom Candidature Prépa DSA

- 2- Préparez les pièces complémentaires au présent dossier de candidature :

2. Lettre de motivation

Rédigez une lettre de motivation (une page A4 recto verso maximum) en indiquant ce qui, dans vos études antérieures, votre expérience professionnelle, vos acquis personnels et votre projet professionnel vous incite à suivre cette formation.

3. Curriculum Vitae

4. Portfolio

Établissez un portfolio dans lequel vous listerez 5 à 7 projets présentant vos expériences dans le domaine patrimonial (2 pages A3 par projet). Vous expliquerez le contexte historique, les enjeux, diagnostics, méthodes et actions ainsi que leur justification.

Vous agrémenterez avec 5 à 10 éléments graphiques (photos, croquis ou schémas à main levée).

5. Diplômes et attestations de formations

Si vous n'avez pas encore le parchemin, fournissez l'attestation de réussite.

6. Certification en langue française de niveau C2

Uniquement pour les candidats étrangers issus de pays non francophones.

- 3- Fusionnez les fichiers appartenant à la même catégorie en 1 seul pdf

Ex : plusieurs diplômes les uns après les autres, le plus élevé en 1^{er}

- 4- Nommez vos pdf comme indiqué ci-dessous :

2 Lettre; 3 CV; 4 Portfolio; 5 Diplomes; 6 C2

- 5- Créez votre dossier intitulé « **NOM Prénom** » comportant vos fichiers

- 6- Créez un lien de téléchargement de ce dossier (lien non verrouillé, type Gros fichiers)

- 7- Reportez-le dans l'encadré en bas de page 1 de la présente fiche de candidature

- 8- Connectez-vous sur Taïga à <https://admission.archi.fr> et choisissez ENSA-Montpellier

1) « Créer dossier » / Session d'admission : **Prépa DSA 2026-2027** / Accéder à cette session

2) Complétez les données demandées, validez et conservez votre **référence dossier**

3) « N° dossier » / Reportez votre numéro de dossier + NOM et « Authentifier »

4) Onglet Coursus demandé : « ENSA-Montpellier – DPEA Scénographie » et enregistrez

5) Paiement par CB en ligne, sur la plateforme Taïga, d'un montant de 40€ au titre des frais de candidature (non remboursables en cas de non admission). Ne pas candidater en statut boursier

6) Complétez les rubriques suivantes sans oublier d'enregistrer à chaque fois :

- État civil et coordonnées
- Parcours scolaire et universitaire
- Autres questions

7) Dans la rubrique « Fichiers et compléments » :

Téléversez la présente fiche de candidature à la catégorie du menu déroulant : « DPEA Scéno – Fiche de candidature ».

Attention à vérifier préalablement en p.1 le lien de téléchargement du dossier complet

8) Cliquez sur « Transmission de la candidature »

- 9- Vous ne recevrez pas d'email automatique de validation. Vous ne tenez pas compte de la fiche récap générée par Taïga.

Clôture de la session : 31 mai 2026 à minuit.